

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2024/103**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	20

Date de la convocation
07/10/2024

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L’an deux mil vingt-quatre, le jeudi 17 octobre à 17 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s’est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaients Présents (19) : Paule ALBERTINI - Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI - Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI – Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI – Alain MAZZONI - François MONTI – Angèle NERI - José OLIVA – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI

Pouvoirs (1) : Bernard GRAZIANI donne pouvoir à Christophe GRAZIANI

Absents (17) : Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Maria GAROBY - Isabelle GIUDICELLI - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Anne Marie NATALI – Pierre NATALI - Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI – Charlotte TERRIGHI - Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Objet de la délibération : Projet d’Animation, communication et formation autour des jardins partagés - Plan de financement pour candidater à l’AAP

Monsieur Jean-Marc MATTEI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu’il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire que :

La Communauté de Communes Marana Golo s’est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial depuis 2022 et conduit un programme de 10 actions ciblées et adaptées aux 3 enjeux du PAT que sont :

- **Un patrimoine à protéger et à valoriser**
- **Un écosystème alimentaire à faire vivre**
- **L’alimentation comme vecteur de liens**

Pour répondre à ce dernier enjeu, la CCMG souhaite faire de la mobilisation citoyenne et travailler sur l’accessibilité à une alimentation de qualité avec 3 actions :

- **1. Action de sensibilisation aux jardins partagés**
- **2-Animations durant les évènements**
- **3- Communication autour de l’Activité des jardins partagés**

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
LE : <input type="text"/>
Et publication ou notification
DU : <input type="text"/>

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

 Accusé certifié exécutoire

Le projet vise donc à développer la pratique du jardinage, la promotion et le développement de jardins partagés sur une durée d'un an.

Il permettra de faire un partenariat avec une entreprise/ association locale et d'engager le PAT avec les citoyens du territoire sur une sensibilisation aux actions collectives sur l'ensemble du territoire de la CCMG, soit les 10 communes de Marana Golo.

Ce projet en lien avec les jardins partagés rejoint ainsi le thème de l'Appel à Projets de l'ADEME et OEC « Soutien au déploiement d'actions ponctuelles d'animation, communication et formation sur le champ de l'économie circulaire en Corse » sur lequel la CCMG a déposé sa candidature en septembre 2024.

Le coût total du projet est de 14 743.20 € et la subvention sollicitée correspond à 70% selon le plan de financement suivant :

ADEME OEC	70%, soit 10 320.24 €
Total subventions	10 320.24 €
Part contributive de la Communauté de Communes pour la totalité du projet	30% Soit 4 422.96€
Total	14 743.20 €

Il est demandé au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son Président,
- Approuve le projet de plan de financement suivant :

ADEME OEC	70%, soit 10 320.24 €
Total subventions	10 320.24 €
Part contributive de la Communauté de Communes pour la totalité du projet	30% Soit 4 422.96€
Total	14 743.20 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Président
Jean DOMINICI